

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

~~~

## Projet du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Rambervillers

Par arrêté municipal du 04 janvier 2024, le Maire de Rambervillers a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune.

A cet effet, Monsieur Claude BASTIEN est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête dont le siège est fixé à la mairie de RAMBERVILLERS se déroulera du 01/02/2024 à 9h00 au 04/03/2024 à 17h00, soit 32 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier seront déposées au secrétariat de la mairie où toute personne pourra en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Le dossier sera également consultable sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5116>

Un poste informatique est mis gratuitement à la disposition du public à la mairie.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique figurent dans le dossier soumis à enquête. Le projet du PLU n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie :

- le jeudi 01/02/2024 de 9h00 à 11h30,
- le vendredi 09/02/2024 de 14h30 à 16h30,
- le samedi 17/02/2024 de 9h00 à 12h00,
- le jeudi 22/02/2024 de 13h30 à 16h30
- et le lundi 04/03/2024 de 13h30 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur l'élaboration du PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et déposées en mairie ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie (*A l'attention du Commissaire-enquêteur – Mairie de Rambervillers – 1, Place du 30 Septembre – 88700 RAMBERVILLERS*) ou par courriel à l'adresse : [enquete-publique-5116@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5116@registre-dematerialise.fr) ou sur le registre numérique accessible via le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5116>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Rambervillers où ils seront tenus à la disposition du public.

Au terme de l'enquête publique, le projet de Plan local d'urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Rambervillers.

La Commune de Rambervillers dont les coordonnées suivent, est la personne morale responsable du projet de PLU soumis à enquête, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Mairie de Rambervillers – 1, Place du 30 Septembre – 88700 RAMBERVILLERS – Téléphone : 03.29.65.12.07

Elle est représentée par Monsieur Jean-Pierre MICHEL, Maire.